

ont recours. Depuis longtemps dans l'industrie minière on me dit à moi-même, à mes amis, et même à d'autres parlementaires, que c'est ainsi que les choses vont se passer, que c'est à prendre ou à laisser, et l'on nous offre parfois quelques actions pour la transaction, mais cela semble...

Une voix: Comment le savez-vous?

M. Peters: Je ne le sais pas personnellement car je n'ai jamais eu assez d'argent pour acheter des actions. Généralement, c'est à cela que revient une opération de subdivision des actions. On achète une action et on finit par en avoir cinq ou six pour une. Si cela ne s'était pas passé chaque fois qu'ils sont venus au parlement avec un problème de cette nature, nous serions probablement plus disposés à acheter des actions.

Une voix: Avez-vous déjà acheté des actions?

M. Peters: Je n'ai jamais eu assez d'argent pour en acheter.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'hésitais à prendre la parole parce que j'avais l'impression que l'honorable député de Calgary-Sud (M. Smith) voulait participer au débat. Comme l'a fait sans aucun doute le parrain du projet de loi, je me suis reporté au hansard afin de me documenter sur un bill analogue qui a été présenté en 1957. A ce moment-là, le parrain du bill était l'honorable député de Victoria, M. Fahey. Dans son introduction, avant la deuxième lecture, il n'a fait que de très brèves remarques. De fait, il a déclaré qu'il ne s'agissait que d'un simple projet de loi qui n'exigeait pas de trop longues explications et il a exprimé l'espoir que le bill serait adopté. C'est peut-être un peu pour cela qu'on lui a mis des bâtons dans les roues.

Je félicite l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Broome), notamment de nous avoir donné des explications beaucoup plus complètes que ne l'avait fait son prédécesseur lorsqu'il a présenté le projet de loi. Même s'il a été plus libre dans ses propos et s'il a parlé davantage du régime financier de la compagnie et de ses relations avec ses employés, je ne crois pas qu'il ait répondu à toutes les objections possibles, ni même qu'il ait répondu aux objections soulevées lorsque le Parlement a été saisi de cette question en 1957. A mon avis les questions soulevées à cette époque se posent toujours et exigent toujours des réponses.

Je me demande aussi pourquoi cette compagnie en particulier, si c'est ainsi qu'elle veut procéder...

M. Smith (Calgary-Sud): Est-ce que je puis poser une question? S'agit-il ici d'une partie du discours de l'honorable représentant de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) de l'an dernier ou de celui de M. Cameron?

M. Howard: Je n'ai pas saisi la question.

M. Smith (Calgary-Sud): S'agit-il du discours de M. Cameron ou du discours de l'honorable représentant de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) du mois de juin dernier?

Une voix: Celui de M. Cameron.

M. Howard: Je dois reconnaître que nous avons des goûts excellents. Si c'est ainsi que procède la *Trans Mountain*, je me demande pourquoi elle n'a pas pressenti un des députés représentant les circonscriptions de Burnaby. Je comprends fort bien comment il se fait qu'elle n'ait pas pressenti l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) pour le prier de présenter et d'appuyer le bill, mais je me demande pourquoi elle a dû aller aussi loin que Vancouver-Sud pour trouver quelqu'un pour appuyer et présenter ce projet de loi.

M. Broome: A n'en pas douter, il s'agit là d'un passage du discours que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam a prononcé l'an dernier.

M. Howard: Il est fort possible que ce soit comme il dit.

M. Winch: Pourquoi l'honorable député ne me demande-t-il pas si je prépare moi-même mes discours?

M. Howard: A tout événement, monsieur l'Orateur, en réponse aux observations formulées par les honorables députés qui siègent en face, au début de mes observations j'ai dit que l'honorable député de Vancouver-Sud avait été loin de répondre aux questions qui ont été soulevées au cours du débat à propos de ce bill il y a un an, et a été loin de répondre aux objections soulevées à ce moment-là. Le fond du bill étant le même, et vu qu'il a déjà fait l'objet d'un débat et d'une étude détaillée il y a un an, je me demande s'il existe de meilleures sources de renseignement à propos du problème à l'étude que les comptes rendus du hansard. En réalité, en lisant ces passages dans le hansard, tout comme nous le faisons dans un travail de recherche destiné à régler d'autres problèmes, nous devons envisager certains points déjà soulevés dans des discours et des débats du passé.

M. Argue: Les torys aussi devraient faire leur devoir, à la maison.